



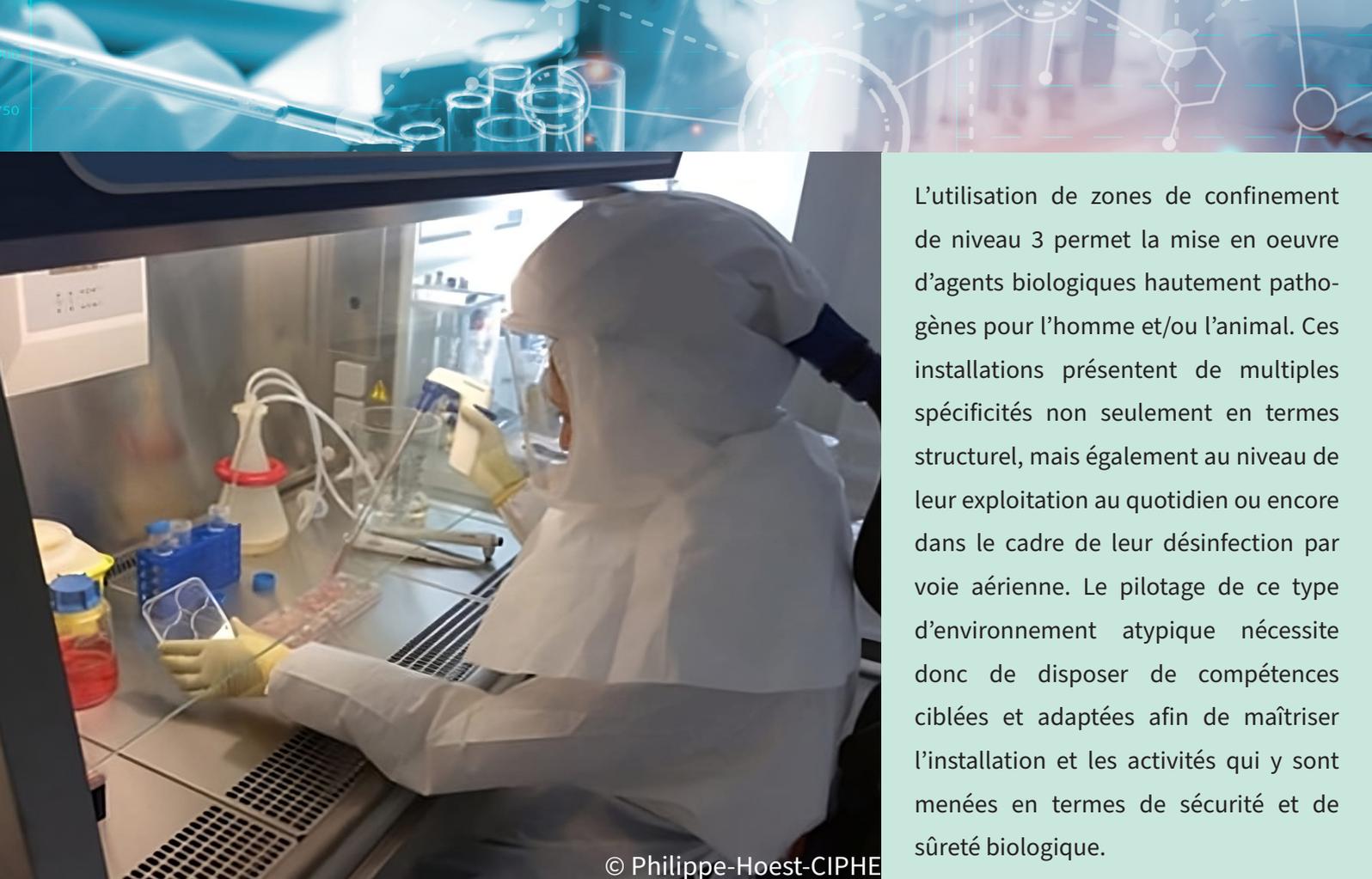
**FORMATION**

## **PILOTAGE D'UNE INSTALLATION L3 / A3**

Comment exploiter en toute sécurité une zone de confinement biologique de niveau 3 ?  
Quelles sont les bonnes pratiques à mettre en place ?



**3 JOURS – DU 10 AU 12 MAI 2023**  
**LIEU : VILLEJUIF (94) - CAMPUS CNRS**



© Philippe-Hoest-CIPHE

L'utilisation de zones de confinement de niveau 3 permet la mise en oeuvre d'agents biologiques hautement pathogènes pour l'homme et/ou l'animal. Ces installations présentent de multiples spécificités non seulement en termes structurel, mais également au niveau de leur exploitation au quotidien ou encore dans le cadre de leur désinfection par voie aérienne. Le pilotage de ce type d'environnement atypique nécessite donc de disposer de compétences ciblées et adaptées afin de maîtriser l'installation et les activités qui y sont menées en termes de sécurité et de sûreté biologique.

## OBJECTIFS :

- Connaître et maîtriser les techniques d'exploitation d'une zone de confinement de niveau 3
- Posséder les connaissances de base pour la gestion des contrôles et qualifications sur l'installation et les équipements critiques
- Savoir adapter son comportement en fonction des situations pour éviter les contaminations
- Acquérir les bonnes pratiques associées

## PUBLIC CIBLE :

Cette formation s'adresse en priorité aux responsables d'exploitation d'un laboratoire ou d'une animalerie confiné(e) de niveau de sécurité biologique 3. En fonction du nombre de places restantes cette formation sera ouverte aux responsables d'installation confinée du niveau de sécurité biologique 2 (L2/A2).

## PRÉREQUIS EXIGÉ:

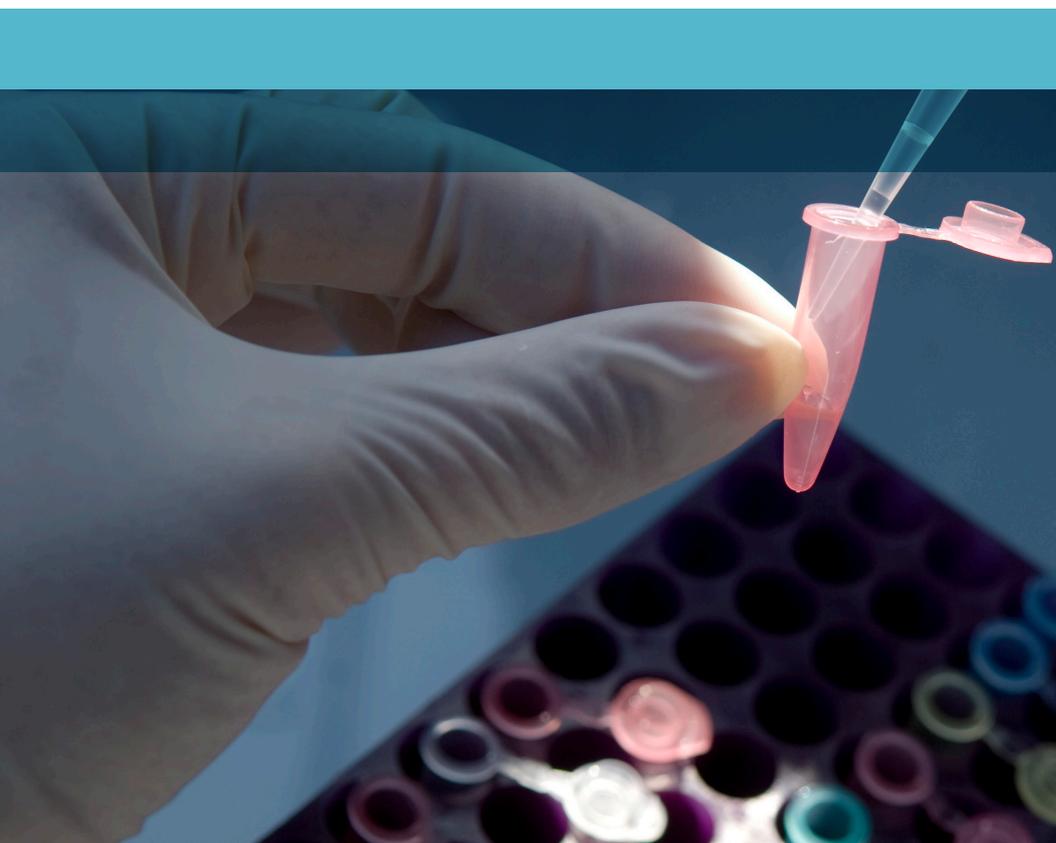
Connaître le risque biologique, la réglementation afférente et les contraintes en zone de confinement de niveau 3. Exercer ou débiter l'exploitation d'une zone de sécurité biologique de niveau 3 ou éventuellement de niveau 2

## PROGRAMME

- Les règles de base de l'exploitation d'une zone de confinement biologique de niveau 3
- Les postes de sécurité microbiologiques et autres enceintes séparatives
- La maintenance et le processus de qualification des équipements / installations
- Les équipements de protection individuelle
- La gestion des déchets à risques biologiques
- Le processus d'habilitation
- La désinfection des surfaces par voie aérienne
- Cas des animaleries A3 rongeurs
- Le plan d'urgence interne
- Partage d'expérience avec les participants

## EXERCICES ET ÉTUDES DE CAS :

- Analyse d'un rapport de contrôle périodique d'un PSM
- Analyse d'un rapport de qualification d'un autoclave
- Qualification des cycles d'inactivation des déchets
- Qualification d'une désinfection des surfaces par voie aérienne (DSVA)



## SESSION

10 au 12 mai 2023

## LIEU

Campus CNRS  
Villejuifs (94)

## PARTICIPANTS

15 personnes maximum

## INSCRIPTION

Cette formation étant particulièrement demandée nous vous invitons à remplir avec le plus grand soin votre demande d'inscription. Les inscriptions incomplètes ne seront pas prises en compte.

## INTERVENANTS :

Philippe HOEST, responsable opérationnel de la plateforme L3-A3 au CIPHE - chargé de mission risques biologiques à l'INSB

Stéphane NICOLAS, chargé de mission national à la CNPS pour les risques biologiques et ingénieur régional de prévention et de sécurité de la délégation Provence et Corse du CNRS (DR12)

Isabelle FANGET, ingénieure régionale de prévention et de sécurité de la délégation Paris-Centre (DR02)

## INSCRIVEZ-VOUS

### AVANT LE 24/03/2023

Scanner ou cliquer sur le QR code pour vous inscrire à la formation sur Sygefor



## VISITER LA PAGE INTRANET

Scanner ou cliquer sur le  
QR code



## CONTACTS

Inscription :  
Dominique MAOUCHE  
dominique.maouche@cnrs.fr

Renseignements pédagogiques:  
Philippe HOEST  
philippe.hest@cnrs.fr